



## Les difficultés de l'intonation : perspectives et applications

### The difficulties of intonation: perspectives and applications

Tarek Azzouzi (\*)

Centre universitaire, Mila, Algérie

[t.azzouzi@yahoo.fr](mailto:t.azzouzi@yahoo.fr)

Reçu: 29/06/2021

Accepté: 17 /05/2022

Publié: 30/09/2022

#### الملخص:

يتمثل موضوع البحث الحالي في: "إبراز صعوبات الترنيمة (نبرة الصوت)، بين وجهات النظر والتطبيقات"، المدرجة ضمن استخدام اللغة الشفهية التي تسمح بنقل المعلومات، والذي يعتبر منهجا نظريا يرمي لوصفها من منظور وظيفي جوهري، ثم يهد ذلك التحقق من كيفية استخدام الفرضيات الأساسية لتدريس الترنيمة الخاص باللغة الفرنسية. حاولنا عرض لمحة عامة عن المبادئ المتعلقة بالوصف الوظيفي لعوامل اللحن، و على وجه الخصوص نموذج الجملة الفرنسية يوسع نطاق أساليب وصف الإشارة لتشمل الأشياء الأخرى التي تشير إلى أنها دلائل. و بالتالي، فإن أنظمة السمات ذات الصلة، التي تمثل تصنيف الدلائل كدلائل إشارة، بالنسبة لوظيفة أو استخدام معين، يمكن أن تشكل أوصافا وظيفية. و مما لا شك فيه أن الممارسة النظرية الأكثر عمقا، المرفقة بعمليات التحقق من هذا العمل التي اتاحها نظام تعليم اللحن الذي قمنا بوصفه، ستمكننا من التحقق بشكل أفضل من صحة بعض فرضيات هذا البحث التي قمنا بعرضها.

#### الكلمات الدالة:

الترنيمة (نبرة الصوت)؛ اللغة الفرنسية كلغة أجنبية؛ النقل؛ اللحن؛ الوظيفة؛ الصعوبات؛ التعليم.

#### Résumé :

La thématique de recherche exposée porte sur « Les difficultés de l'intonation, perspectives et applications », ceci s'inscrit dans le privilège de l'utilisation de la langue orale qui permet de transmettre les informations, une

(\*) Auteur correspondant : Tarek Azzouzi : [t.azzouzi@yahoo.fr](mailto:t.azzouzi@yahoo.fr)



approche théorique possible ciblant à leur description dans une perspective sensiblement fonctionnelle. Nous vérifions ensuite comment les prérequis peuvent être exploités pour l'enseignement de l'intonation du français. Nous avons tenté de brosser à grands traits quelques principes pour une description fonctionnelle des facteurs prosodiques en général, et de la mélodie de la phrase française en particulier étendre les méthodes de description des signaux aux autres objets signifiants que sont les indices. Ainsi des systèmes de traits pertinents, rendant compte du classement des objets indices comme des objets signaux, relativement à une fonction ou à un usage donné, peuvent constituer des descriptions fonctionnelles. Une pratique théorique plus approfondie, jointe aux vérifications de ce travail que permet le système d'enseignement de la mélodie que nous avons décrit, pourra sans doute nous permettre de mieux valider certaines des hypothèses de travail que nous avons présentées.

**Mots clés :**

Intonation ; FLE ; transmission ; prosodie ; fonction ; difficultés ; enseignement.

**Abstract:**

The present research sheds light on "the difficulties of intonation, perspectives and applications", which fall within the use of oral language to transmit information. It's a possible theoretical approach targeting to their description in a substantially functional perspective. We then check how the assumptions can be used for teaching French intonation. We have tried to provide a general overview of some principles for a functional description of prosodic factors, and of the melody of the French sentence in particular extend the methods of signal description to the other significant objects that are clues. Thus relevant features systems, reporting for index objects' classification as signal objects relative to a given function or purpose, can constitute functional descriptions. A more in-depth theoretical practice, combined with the tests of this research provided by the melody teaching system that we have described, will undoubtedly enable us to better validate some hypotheses of this research.

**Key words:**

Intonation; F.F.L (French as a Foreign Language); Transmission; Prosody; Function; Difficulties; Teaching.

\*\*\*\*\*



## **Introduction**

La majorité des échanges langagier dans la vie courante et sur le plan professionnel se font oralement, il faut donc privilégier l'utilisation de la langue orale qui permet de transmettre les informations. Dans un échange langagier, plusieurs facteurs participent à sa réussite ou son échec, parmi ces facteurs nous avons "l'intonation". Puisque le locuteur est le premier responsable de la réussite de l'établissement de la bonne prise en charge son intonation, les faits prosodiques ont cependant fait l'objet d'une attention soutenue de la part de nombreux chercheurs, ainsi qu'en témoignent des études bibliographiques récentes. Plutôt que de faire un frôlement critique des recherches les plus importantes<sup>1</sup>, nous essayerons de dresser des esquisses à fin d'approche théorique possible ciblant à leur description dans une perspective sensiblement fonctionnelle. Nous vérifions ensuite comment les prérequis peuvent être exploités pour l'enseignement de l'intonation du français.

## **Caractère discret des faits prosodiques**

La majorité des linguistes ne veulent pas accorder et reconnaître tout aspect et caractère discret aux faits prosodiques<sup>2</sup>. Il nous paraît opposé que, lorsqu'on se met dans le cadre du rôle de transmission de données, en l'occurrence, de l'information assumé de par le langage, on est amené concevoir que tout fait signifiant ne peut être vecteur d'information que puisqu'il peut y avoir des traits essentiellement discrets, et que ces derniers est la résultante du propre gré du locuteur qui les a désignés (cas des signaux), ou qu'il titrent leur origine et proviennent de la perception de l'auditeur seul( cas des indices).

Du fait que l'objet de sélection du locuteur est celui des éléments prosodiques signifiants, la théorie de l'information nous conduit à l'implication de l'économie de ce codage qui contribue sur le choix des éléments discrets, dont la connaissance est répartie par le biais des actants de la communication.

Les signaux d'aspect prosodique, seront nécessairement de nature discrète, au même pied d'égalité que les phonèmes. Parallèlement si



les faits prosodiques ne sont pas signifiants que pour le destinataire c'est-à-dire l'auditeur seul, qui les utilise comme indices, ils détiennent également un aspect discret, car de même le vecteur d'informations. Dans les deux cas, néanmoins selon des spécificités différentes, le processus théorique de description est contraint à rendre compte de ce caractère discret. Il optera à scinder dans la réalité physique qui aboutit réellement des variations continues de fréquences, d'intensité et durée, des objets discrets, détachables et qui pourraient être classes et décrits en tant que tels. Tel que la transition continue de l'articulation de /P/ dans Pierre à celui de /b/ dans bière n'implique une variation continue de signifié, le passage graduelle d'une mélodie d'affirmation neutre à celle d'une affirmation brutale ne contribue à la perception d'une infinité de signifiés, lorsque ces deux dernières catégories sont seules à faire partie de la connaissance des locuteurs. Dans ces deux cas de figures, c'est un système de catégorisation primaire, acquis de par les actants de l'activité linguistique, qui débouche dans l'espace de la parole des classes de sons de la langue.

### **Difficulté de transmission de l'information**

Etant donné que le terme prosodie englobe tout ce qui échappe à la seconde articulation, et, ne participe pas (ou peu) à l'établissement de la communication. Scinder en hauteur, intensité et durée, les faits prosodiques sont donc les éléments segmentaux, d'aspects discret.

Pour finalité de de fonction ou bien pour un emploi donné, il est recommandé alors théoriquement d'étudier la conjugaison des paramètres constituants dans l'acte signifiant. Cependant la langue fonctionne comme une seule entité, et l'étude des objets prosodiques, dont la définition procède de considérations qui leur reconnaissent tout rôle, se complique fortement dès lorsqu'on les considère séparément, isolés des autres éléments de la phrase, dont l'emploi est lui bien établi. Pour but de montrer la participation prosodique au codage du signal ou dans le décodage de l'indice, le problème consiste



à neutraliser l'action des autres paramètres qui collaborent au passage de l'information.

Lors de l'établissement du rôle suppose d'un élément défini, le descripteur devra donc être particulièrement attentif à neutraliser les effets signifiants du contexte et de la situation qui entourent cet élément, et auxquels participent les catégories de faits segmentaux.

### Principe de superposition

Supposons que l'on attribue plusieurs fonctions et usages à la prosodie. Les faits prosodiques présents dans la phrase combineront alors les différentes réalisations discrètes relevant de chacune de ces fonctions et usages. Les trois paramètres de hauteur **H**, d'intensité **I** et de durée **D** constitueront donc la superposition des paramètres composants, utilisés chacun pour un codage ou un décodage spécifique. Si nous désignons par **h**, **i**, **d**, les composantes relatives à chaque rôle **f**, nous aurons symboliquement, et étant entendu que sommation  $\Sigma$  n'a a priori rien de linéaire :

$$\mathbf{H} = \Sigma \mathbf{hf}$$

$$\mathbf{I} = \Sigma \mathbf{if}$$

$$\mathbf{D} = \Sigma \mathbf{df}$$

Si on considère par exemple une fonction démarcative réalisée par une montée mélodique **h1** sur une syllabe donnée, et l'usage représentatif qu'est l'émotion du locuteur qui tend à annuler les variations de hauteur par une action - **h2**, le résultat sera **H = h1 - h2**. Un creux mélodique **h3**, dû à la présence d'une consonne voisée, pourra également être superposée de manière à obtenir la combinaison **h1 - h2 + h3**.

### Esquisse d'une description fonctionnelle

#### Catégorie de fonction et usage

En nous référant à un schéma informationnel pour mener notre travail, nous pouvons reprendre les trois classes de fonction du langage distinguées par Karl Bühler<sup>3</sup> : dans l'acte de parole et ce qu'il dit. Les faits signifiants peuvent donc être répartis sur trois plans : le plan expressif, le plan appellatif et le plan représentatif<sup>4</sup>. associé à



chacun, un fonctionnement concerne le rôle du fait signifiant en tant que signal, émis volontairement par le locuteur pour transmettre l'information ; l'usage a trait à l'emploi du signe en tant qu'indice par l'interlocuteur seul.

Au niveau du plan expressif nous associerons alors un fonctionnement identificateur<sup>5</sup>, réalisé comme fonction ou usage, suivant du choix du locuteur se trouve ou non impliqué. Ce fonctionnement concerne tout ce qui marque l'identité sociogéographique du locuteur, et correspond en gros à ce qu'on entend généralement par le style du sujet parlant.

Au plan appellatif nous rattacherons le fonctionnement impressif du langage, matérialisé comme fonction par l'attitude du locuteur, et comme usage de l'émotion qu'il manifeste dans l'acte de parole. Le fonctionnement impressif est lié en grande partie aux caractéristiques psycho-physiologique du locuteur (son « état d'esprit »), sous son contrôle (attitude) ou non (émotion).

Au plan représentatif ou référentiel nous regrouperons ce qui dans la prosodie participe à la fonction significative dans le passage de l'information, et qui en français se concrétise surtout par une contribution à l'arrangement syntaxique de l'énoncé (fonction démarcative). Parallèlement nous pouvons distinguer entre les faits qui font l'objet d'un choix du locuteur (fonction) et ceux qu'utilise l'auditeur seul (usage).

### **Canevas référentiel ou représentatif**

Lors de l'exercice des faits prosodiques à la fonction représentative de la langue nous soulevant trois aspects :

1. Une fonction distinctive, portant sur des morphèmes (les tons des langues à tons par exemple), mais qui ne semble pas devoir être envisagée pour le français ;
2. Une fonction sémantique, ajoutant à la phrase un signifié particulier, indépendamment des autres éléments ;



3. Une fonction de nature syntaxique, utilisée pour marquer par un « accent » les limites des groupes syntaxiques et appelée aussi fonction démarcative.

En outre la fonction que nous avons appelée sémantique concerne « supplément de sens » que le locuteur peut choisir de mettre sue n'importe quel mot de la phrase.

Ces suppléments de sens sont de trois types : insistance, implication et métaphore.

En réalité l'insistance correspond à l'accent d'insistance destiné à souligner le signifié d'un mot de la phrase. La réalisation de sa forme signifiante peut prendre des formes diverses : augmentation d'intensité, de durée, déplacement de l'accent du groupe syntaxique qui contient le mot en question, etc.

Exp : C'était de la viande blanche (et non de la viande rouge).

Accent d'insistance

L'implication renvoie le signifié du mot qui porte sa réalisation à un signifié extérieur à la phrase, appartenant au contexte ou à la situation. Le signifiant de l'implication se manifeste le plus souvent par une variation mélodique en forme d'accent circonflexe<sup>6</sup>, en général réalisé sur la syllabe accentuée du groupe syntaxique auquel appartient le mot en question.

Exp : C'était de la viande blanche(évidemment).

∩

mélodie implicative

L'implication débouche que la métaphore assure une sorte de « double codage » de l'énoncé. La phrase renvoie à un certain signifié, mais se trouve porteuse d'une mélodie inattendue dans le contexte et la situation ou elle est réalisée. Elle se réfère donc à un autre signe appartenant à la langue, signe dont elle compose un ou plusieurs traits pertinents.

Exp : Donnez-moi de la viande blanche?

/



Cette phrase est réalisée avec une intonation montante, renvoie à une interrogation mélodique (codée par la seule mélodie), incompatible avec le signifié codé par la syntaxe et le lexique, puisqu'il s'agit d'une phrase impérative. Un tel énoncé peut s'interpréter comme un ordre accompagné d'une demande sur la réception du message : « Donnez-moi de la viande blanche + doit-on bien dire de la viande blanche ? » on trouvera d'autres exemples<sup>7</sup>.

Nous considérons que la surprise, mise souvent sur le même plan que l'implication, est en fait une attitude ou une émotion.

Nous dirons que le rôle syntaxique de la prosodie a été pressenti depuis une belle lurette, et de nombreuses études portant sur différents aspects de la question y ont été consacrées<sup>8</sup>. En fait, on peut dire que la prosodie participe à la structure syntaxique de la phrase au même titre que l'ordre des morphèmes et que leurs désinences. L'analyse syntaxique devrait donc l'utiliser pour établir plus sûrement les relations entre les syntagmes et pouvoir ainsi en rendre compte. N'entrant pas dans la pratique scripturale, sauf sous la forme de rares signes de ponctuation (et espaces), elle échappe tout naturellement aux descriptions, le plus souvent basées sur la seule langue écrite.

D'où le but de la fonction syntaxique a trait à l'emploi des faits prosodiques pour marquer les limites des phrases dans le discours, et des limites des groupes syntaxiques<sup>9</sup> à l'intérieur de la phrase. Comme telles, elles relèvent d'un choix du locuteur, qui les place sur la dernière syllabe du groupe (phrase ou unité syntagmatique) qui ne soit pas un e muet. Mettant l'accent que des unités de nature différentes, ces marques prosodiques seront réalisées par des traits différents, que nous appellerons respectivement intonation de base pour la phrase et accent de groupe syntaxique pour les unités syntagmatiques.

Etant de donner que l'intonation de base est le signe prosodique utilisé pour marquer la fin de la phrase. Elle porte en général sur la dernière syllabe de la phrase, de manière à l'opposer à la





première syllabe de la phrase suivante. Elle dans la description syntaxique de la phrase selon les règles de réécritures suivantes<sup>10</sup> :

La première règle de réécriture concerne la phrase  $\Sigma$  qui se réécrit en fonction d'un constituant  $C$  et d'un noyau  $P$

$$\Sigma \rightarrow C + P$$

La règle de réécriture du constituant de phrase est

$$C \rightarrow \begin{array}{l} [ \text{Affirmative} ] \\ [ \text{Interrogative} ] \\ [ \text{Impérative} ] \end{array} + ( \text{Nég} ) + ( \text{Emph} ) + ( \text{passif} )$$

A leur tour les éléments Affirmatif, Interrogatif, Impératif, Négatif, Emphatique et Passif peuvent être réécrits :

$$\text{Affirm} \rightarrow \text{Inton affirm}$$

Le constituant affirmatif se réécrit par le constituant intonation affirmative, qui s'oppose aux constituants intonation interrogative et intonation impérative présents dans les règles de réécriture des éléments interrogatif et impératif :

$$\text{Inter} \rightarrow \begin{array}{l} - ( \text{SN inter} ) + \text{Inton inter} \\ - ( \text{SN inter} ) + \text{SN que} + \text{Inton} \end{array}$$

**inter**

$$\text{Imp} \rightarrow \text{Prés imp} + ($$

**Adv imp) +Inton imp**

La première règle signifie que le constituant interrogatif peut être réécrit soit par un syntagme nominal interrogatif facultatif et intonation interrogative (interrogation oui / non) soit par un syntagme nominal avec démonstratif qu'obligatoire et une intonation interrogative facultative (interrogation que). Selon Dubois et Dubois-Charlier, le syntagme nominal interrogatif se réécrit en un syntagme nominal et en un « accent interrogatif » :

$$\text{SN inter} \rightarrow \text{SN} + \text{Accent inter}$$

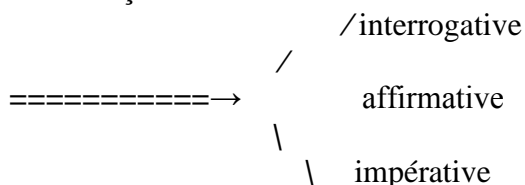
La deuxième règle montre que le constituant impératif est formé d'un constituant présent impératif obligatoire, d'un constituant adverbe impératif facultatif, et d'un constituant obligatoire intonation impérative.



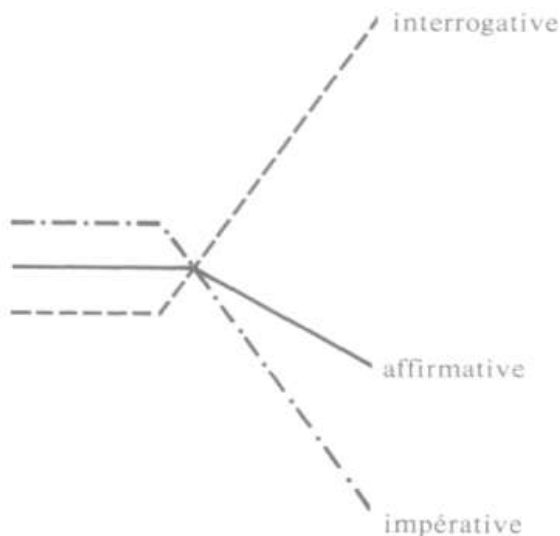
La marque de fin de phrase appartient à une des trois catégories intonatives affirmative, interrogative ou impérative, mais chacune de ces intonations ne correspond pas toujours avec le constituant de base de la phrase, qui peut être codé par un autre procédé. Ainsi, une intonation affirmative peut marquer la fin d'une phrase de constituant affirmatif ou interrogatif, alors que les intonations interrogatives et impératives relèvent obligatoirement du même constituant :

Intonation de base (marque de fin de phrase)	Constituant
affirmative	affirmatif interrogatif
interrogative	interrogatif
impérative	impératif

Les intonations de base sont réalisées sur la dernière syllabe de la phrase (qui ne soit un « e » muet) par une variation mélodique schématisée de la façon suivante :



En fait, des données révèlent qu'un phénomène de compensation tend à abaisser la hauteur de l'avant-dernière syllabe pour une intonation interrogative et à la relever pour une intonation impérative. Le contraste mélodique ainsi obtenu sera meilleur pour une même dépense d'énergie. Le schéma précédent devient alors :



L'augmentation relative d'intensité liée à la réalisation d'une hauteur plus grande dans le corps de la phrase pour une mélodie impérative peut constituer également un trait pertinent, pouvant assurer le codage en l'absence de chute mélodique suffisamment brutale à la fin de l'énoncé. Il semble en être de même pour le rythme des dernières syllabes, plus rapides que dans les cas affirmatifs et interrogatifs. Ce rythme plus rapide rend possible la réalisation d'une chute mélodique plus brutale pour des mêmes variations de hauteur sur la ou les dernières syllabes.

#### Repérage des constituants :

Le constituant affirmatif est toujours marqué par une intonation affirmative en fin de phrase. Par contre, le constituant interrogatif peut être codé par différents procédés, selon la règle de réécriture vue plus haut :

**Interrog** → (SN inter) +( Inton inter)  
(SN inter) + SN que + (Inton inter)



L'intonation interrogative est nécessairement utilisée en fin de phrase pour marquer un constituant interrogatif lorsqu'aucun autre signe n'est présent pour distinguer la phrase d'une phrase affirmative :

Exp : jack est venu?

D'une manière générale, elle est également utilisée pour marquer la fin du groupe syntaxique qui fait l'objet de l'interrogation :

Exp : Tu as rencontré Jack en Inde?

/ /

= As-tu rencontré Jack, en Inde ou peut-être ailleurs?

Tu as rencontré Jack en Inde?

/

= Est-ce bien en Inde que tu as rencontré Jack?

Dans le premier exemple, la fin de phrase garde une intonation interrogative. S'il n'en était pas ainsi, la phrase serait interprétée avec un constituant affirmatif, et la montée mélodique sur Jack apparaîtrait comme la marque de fin de groupe syntaxique.

Lorsque le constituant interrogatif est codé par la présence d'un syntagme nominal que, l'intonation interrogative est facultative.

Un accent interrogatif est alors utilisé par le locuteur pour marquer la fin du syntagme sur lequel porte l'interrogation. En général, cet accent est réalisé par une augmentation d'intensité, impliquant une montée de hauteur sur la dernière (ou la seule) syllabe d'un groupe ne contenant qu'un dérivé de SN que (adverbe ou pronom interrogatif).

Exp : Oh Pierre va-t-il?

Qui est parti ce soir?

Avec qui sort-elle?

Une autre réalisation consiste en une augmentation de durée de la dernière syllabe du groupe syntaxique sur lequel porte l'interrogation, et contenant d'autres éléments que ceux dérivés de SNque (autres qu'un adjectif interrogatif ou le syntagme est-ce que).

Exp : A quelle heure Papi vient-il?

Est-ce que Papi est parti?



Dans les deux cas, cet accent interrogatif est utilisé par le locuteur pour marquer le groupe syntaxique qui porte l'interrogation, alors que l'intonation interrogative n'est pas utilisée à la fin de la phrase (elle est dans ce cas facultative). L'emploi de l'intonation impérative se fait de la même manière que celui de l'intonation interrogative. La syllabe de fin de phrase reçoit obligatoirement une intonation impérative, mais les groupes syntaxiques faisant l'objet du commandement peuvent admettre également cette intonation :

Exp : Range les affaires!

|  
Range les affaires dans le placard!

### **Enseignement et recommandations pratiques**

- L'apprenant doit maîtriser les relations entre les variations de hauteur au cours du temps d'une voyelle soutenue, par exemple, et le mouvement de la courbe mélodique ;
- L'effet perturbateur des consonnes doit être senti par l'apprenant, les discontinuités (consonnes sourdes, pauses) et le creusement (consonnes sonores pour opérer un véritable découpage de la courbe mélodique qui se traduit par des progrès rapides de ce dernier ;
- On conçoit qu'un tel système ait peu de rapports avec celui qu'utilisent les actants de la communication linguistique. Il faut donc attirer l'attention de l'apprenant sur les traits de la courbe mélodique qui relèvent des différents rôles assumés par la prosodie ;
- Si en français le rendement fonctionnel d'oppositions lexicales par des traits prosodiques est pratiquement nul, il n'en est évidemment pas de même pour les langues à tons, il peut ainsi acquérir rapidement le fonctionnement de ces oppositions par une pratique active, à fin de venir au besoin du système tonal ;



- En proposant à l'apprenant des séries d'exercices spécialisés portant sur les aspects fonctionnels de la prosodie française. La contribution syntaxique de l'intonation pourrait par exemple être présentée comme suit :
- Intonations relatives aux constituants de base de la phrase.  
Oppositions du type :

affirmatif	tu bois
interrogatif	tu bois?
impératif	tu bois!

qui sont neutralisées du point de vue des autres aspects fonctionnels, et ne comportent qu'un seul groupe syntaxique.

- Intonations traduisant la position des accents de groupes syntaxiques.  
Modèles du type :

Art + N + V : le vin est bu  
Art + Adj -t- N + V : le bon vin est bu  
Dém + Art + Adj + N + V : ce bon vin est bu  
Dém + Art + Adj + N + Adj + V : ce bon vin blanc est bu  
PréArt + Dém + Art + Adj + N + Adj + V : même ce bon vin blanc est bu

PréArt + Dém + Art + PostArt + Adj +N: même cet autre bon vin blanc est bu

Copule + SN : Pierre est parisien ~ il est parisien  
Copule -SA : Pierre est heureux ~ il est heureux  
Copule + SP : Pierre est à Paris ~ il est à Paris  
V + SN : Pierre lit le journal ~ il lit le journal  
V + SP : Pierre vient à la maison ~ il vient à la maison  
V + SN + SP : Pierre donne du vin à son frère ~ il donne du vin à son frère



V + SN + SP + SP: Pierre donne du vin à son frère pour sa fête ~  
il donne du

vin à son frère pour sa fête

- L'élaboration d'un système d'enseignement automatique qui consiste à permettre un dialogue complet tout en consolidant la conformité de l'imitation avec le modèle, selon le point de vue choisi.
- Le problème difficile consiste dans le choix de traits décrivant les réalisations prosodiques de manière à permettre l'«entraînement » automatique des imitations en bonnes et mauvaises.

### **Conclusions**

Nous avons essayé de procéder à un brassage à grands traits quelques principes pour une description fonctionnelle des facteurs prosodiques en général, et de la mélodie de la phrase française en particulier. En faisant intervenir la notion de choix de l'auditeur face à celle, bien connue, du choix du locuteur, nous pouvons étendre les méthodes de description des signaux aux autres objets signifiants que sont les indices. Ainsi des systèmes de traits pertinents, rendant compte du classement des objets indices comme des objets signaux, relativement à une fonction ou à un usage donné, peuvent constituer des descriptions fonctionnelles. Une fois ces points acquis, la description de la prosodie peut s'articuler comme suit :

- Par le choix de fonctions et usages assumés par les objets dans le cadre de l'acte signifiant que constitue le passage de l'information entre le locuteur et l'auditeur;
- En dégagant des classes d'éléments prosodiques, résultats de la segmentation des faits globaux conformément au rôle joué par chaque élément par rapport à la fonction choisie;
- En explicitant le fonctionnement de ces classes d'objets en terme des traits qui constituent leur description. Bien qu'ayant seulement effleuré le problème nous avons pu néanmoins proposer un ensemble de recommandations, dont ne sont sans doute pas exclues des inexactitudes quant à la véracité de recherche des faits dont il est rendu compte. Une pratique théorique plus approfondie, jointe aux



vérifications de ce travail que permet le système d'enseignement de la mélodie que nous avons décrit, pourra sans doute nous permettre de mieux valider certaines des hypothèses de travail que nous avons exposées.

### **BIBLIOGRAPHIES :**

- DI Cristo, A. — Soixante et dix ans de recherches en prosodie : bibliographie alphabétique, chronologie et thématique, (sous presse), 1973.
- Davitz, J. R. — *The Language of Emotions*, Academic Press, New York, 1969.
- Delaitre, P. — L'intonation par les oppositions, *Le Français dans le Monde*, 64, 6-13, 1969.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. — *Éléments de linguistique française : syntaxe*, Larousse, Paris, 1970.
- Dolanský, L. et al. — On Intonation Display System for the Deaf, *Acustica* 25 (4), 189-202, 1971.
- Faurf, G. — Contribution à l'étude du statut phonologique des structures prosodématiques, *Analyse des faits prosodiques*, Léon, Faure, Rigault éd., *Studia Phonetica* 3, Didier, Montréal, 1971.
- Fónagy, I. — Zur Gliederung der Satzmelodie, *Proc. 5th Int. Congr. Phon. Sci.*, Munster, 281-286, 1969.
- LANE, H. and Buiten, R. — A self instructional device for conditioning accurate prosody, *IRAL*, 111 (3) 205-218, 1965.
- Léon, M. — L'accentuation des pronoms personnels en français standard, *Studia Phonetica* 5, Didier, Montréal, 1972.
- Léon, P.-R. — *Essais de phonostylistique*, *Studia Phonetica* 4, Didier, Montréal, 1971.
- Léon, P.-R. — Problèmes de l'étude intonative, *Congrès de phoniatry — la mélodie de la parole*, Besançon, 1973.
- Léon, P.-R. et Martin, Ph. — Prolégomènes à l'étude des structures intonatives, *Studia Phonetica* 2, Didier, Montréal, 1970.
- Malmberg, B. — *Les domaines de la phonétique*, PUF, Paris, 1971.
- Martin, Ph. — Principes et méthodes de description automatique d'objets linguistiques. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle — Nancy II, 1972a.
- Martin, Ph. — Vers une description fonctionnelle et structurale automatique d'objets linguistiques, *Actes du VI<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Phonétiques*, Mouton, La Haye, pp. 1154-1160, 1972b.
- Martin, Ph. — Reconnaissance automatique des patrons intonatifs, communication au Symposium d'intonologie, Prague (Octobre 1970), *Acta Universitatis Carolinae, Philologica* 1, *Phonetica Pragensia* III, (Praha) 1973.





- Martinet, A. — Langue et fonction, Denoël-Gonthier, Paris, 1969.
- Olive, J. P. — Communication personnelle, 1972.
- Prieto, L. J. — Traits oppositionnels et traits contrastifs, Word, 10, 43-59, 1954.  
Troubetzkoy, N. S. — Principes de phonologie, Klincksieck, Paris, 1939.  
Vaissière, J. — Contribution à la synthèse par règles du français. Thèse de 3e Cycle, Grenoble, 1971. Willemain, T. R. and Lee, F. L. — Tactile Pitch Displays for the Deaf, IEEE A U-20 (1) 9-16, 1972.

## REFERENCES:

- <sup>1</sup> On se réfère à titre d'exemple à ce sujet l'étude de P. Léon (1973).
- <sup>2</sup> Cf. par exemple A. Martinet 1969, p. 51.
- <sup>3</sup> Karl BÜhler (1879-1963) est un psychologue et théoricien du langage allemand suisse
- <sup>4</sup> Troubetzkoy, 1939, p. 16
- <sup>5</sup> Cf. Léon, 1971
- <sup>6</sup> Cf. Léon, 1971
- <sup>7</sup> Fonagy(1964)
- <sup>8</sup> Faure,1971 ; Malmerg, 1971 ; Vaissiere, 1971 ; M. Léon, 1972, etc.
- <sup>9</sup> Les unités syntagmatiques ; Prieto, 1954.
- <sup>10</sup> Dubois et Dubois-Charlier, 1970